

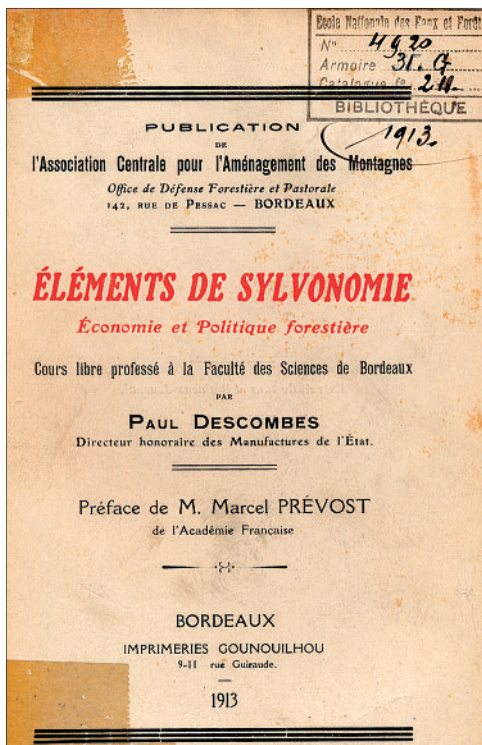
IL Y A CENT ANS : LES ÉLÉMENTS DE SYLVONOMIE DE PAUL DESCOMBES

En 1913, paraissait à Bordeaux chez Gounouilhoul un livre de petit format intitulé *Éléments de sylvonomie : Économie et politique forestière* par Paul Descombes.

La mention en sous-titre « Cours libre professé à la faculté des sciences de Bordeaux » en indique l'origine. Une 2^e édition a paru six ans plus tard, à Paris et Nancy chez Berger-Levrault.

Paul Descombes m'était entièrement inconnu jusqu'à ce que je lise récemment dans un mémoire de fin d'études d'une élève ingénieur la citation suivante indiquée comme étant de Descombes : « La sollicitude que les nations apportent à la forêt donne la mesure de leur prévoyance ».

Intrigué par le style de cette phrase, je me suis procuré à la bibliothèque du centre de Nancy d'AgroParisTech un exemplaire de l'ouvrage ; c'est l'exemplaire qui a appartenu autrefois à Charles Guyot (1845-1930) et qui porte une dédicace manuscrite : « Hommage sympathique de l'auteur à Monsieur Charles Guyot, ancien Directeur de l'École des Eaux et Forêts, le Maître du droit forestier. P. Descombes ».



Que contiennent les *Éléments de sylvonomie* ?

Après une préface de Marcel Prévost, de l'Académie française, l'ouvrage commence par la définition du mot sylvonomie. La sylvonomie est à la sylviculture ce que l'agronomie est à l'agriculture : c'est l'économie politique des forêts, en quelque sorte. Le mot désigne un concept intéressant, mais le néologisme n'a semble-t-il pas eu de succès. Le fait de s'intéresser aux aspects non purement techniques de la forêt est justifié par une comparaison tirée du secteur ferroviaire : « Où en serait la création de notre admirable réseau ferré s'il n'avait trouvé pour s'y intéresser que les ingénieurs capables de le construire » se demande le prospectus publicitaire du livre — qui figure intact dans l'exemplaire que j'ai entre les mains.

Huit chapitres constituent le corps de l'ouvrage : « les forêts et l'outillage économique des nations », « le problème forestier », « la formation du capital forestier », « les particularités de la propriété forestière », « les impôts sur la forêt », « la crise des forêts », « la politique forestière » et enfin « le problème en montagne ».

Outre sa valeur de témoignage que la question forestière en France a été abordée dans ses aspects politiques, économiques et législatifs il y a déjà un siècle, il est intéressant de voir que certains problèmes persistent cent ans après, tandis que d'autres questions entièrement nouvelles ont vu le jour. Ainsi, l'imposition foncière des forêts fait l'objet de longs développements par Descombes ; il se plaint de l'absence chez les gouvernants de son époque d'une vision stratégique pour la forêt française ; il plaide avec vigueur, avec acharnement, pour l'extension des surfaces boisées. Mais rien sur la richesse écologique des forêts, à peine un mot sur leur rôle paysager et de loisir et — ce n'est pas une surprise — absence totale de mention du réchauffement climatique.

Si l'on est en droit de juger que le plaidoyer de Descombes a perdu une part de sa pertinence, nous sommes quand même forcés de reconnaître qu'il a su exprimer combien la technique sylvicole seule ne suffit pas à la conduite du destin forestier de la France, et qu'il est nécessaire que des concitoyens lucides et bien formés s'engagent dans l'arène politique, juridique, industrielle et économique au profit des forêts de la nation.

Ce message-là reste d'une actualité indiscutable.

Christophe VOREUX
Adjoint au directeur
du centre de Nancy d'AgroParisTech
Corédacteur en chef